



INFO PARENTS



OCTOBRE 2020

Dates importantes



Photo scolaire

La photo scolaire aura lieu cette année le 27 octobre prochain.

Conseil d'établissement

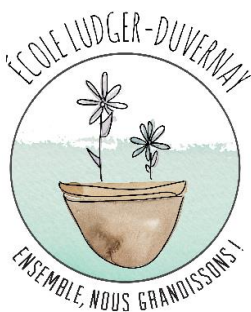
La prochaine rencontre du Conseil d'établissement aura lieu le mardi **6 octobre à 19 h.** (via Teams)

Congé

Le **12 octobre** prochain, l'école sera fermée pour la fête de l'Action de grâce. Il n'y aura pas de service de garde disponible lors de cette journée.

Prochaine journée pédagogique

Le **23 octobre** sera une journée pédagogique. Le service de garde sera ouvert.



Mot de la direction

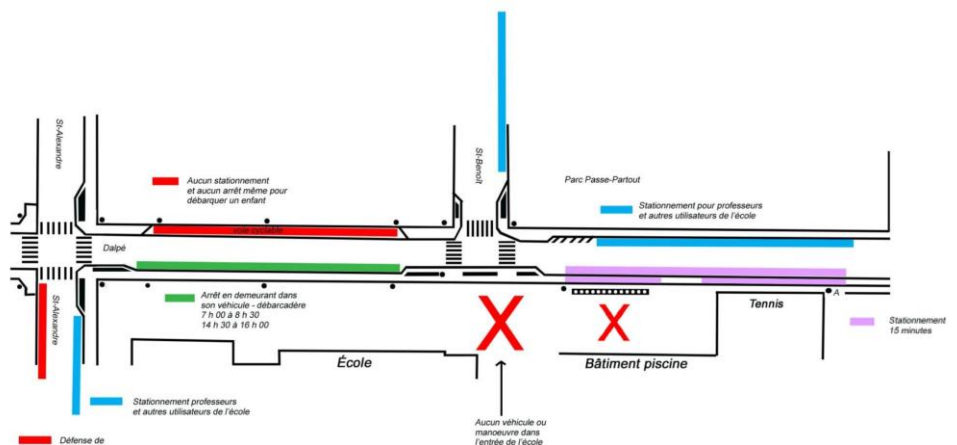
Bonjour chers parents,

Après un mois de présence à l'école dans ce contexte particulier, nous trouvons important de souligner le travail exceptionnel de l'équipe-école. L'ensemble du personnel travaille activement au maintien des mesures sanitaires afin d'assurer la sécurité des élèves à l'école. Vos enfants ont démontré un formidable potentiel d'adaptation. Vous remarquez peut-être un peu plus de fatigue chez vos enfants, c'est normal. Il est important de leur offrir un horaire apaisant et beaucoup de sommeil pour traverser l'automne qui commence ! Pendant la période de leçons, n'oubliez pas de souligner les bons coups de vos enfants. Prenez le temps de cultiver avec eux le plaisir d'apprendre.

Bon mois d'octobre !

Stationnement

Nous rappelons qu'il est interdit de stationner sur le côté résidence de la rue St-Benoît, et ce, même pour une courte période. Il faut donc faire descendre vos enfants sur une autre rue. Les personnes ne respectant pas la signalisation peuvent recevoir une contravention. Nous vous invitons à être vigilants. On vous rappelle qu'il est aussi interdit d'utiliser le stationnement réservé aux utilisateurs de la bibliothèque. Merci de votre collaboration !



Arrivée des élèves

Nous demandons aux parents de rester à l'extérieur de l'école lorsque vous venez reconduire votre enfant au service de garde le matin.

De plus, nous désirons vous rappeler les heures d'arrivée des élèves :

- Avant 8h05 : les élèves fréquentant le service de garde passent par la porte avant ;
- Entre 8h05 et 8h15 : les élèves, piétons ou fréquentant le service de garde, entrent dans la cour par le côté qui longe la piscine ;
- Après 8h15 : les élèves en retard passent par la porte avant et mentionnent leur arrivée au secrétariat avant de se diriger en classe ;
- Entre 12h55 et 13h00 : arrivée des élèves qui dînent à la maison par la cour.

Petit rappel pour la sécurité de tous les élèves

Votre enfant ne peut pas avoir en sa possession des médicaments dans son sac à dos ou sa boîte à lunch.

Le personnel de l'école peut, **de façon exceptionnelle** et selon la procédure du CISSS, distribuer ou administrer des **médicaments prescrits** à votre enfant.

Pour ce faire, vous devez obligatoirement remplir le formulaire [Autorisation de distribuer ou d'administrer un médicament prescrit](#) (également disponible sur le site Web de l'école). Le formulaire ainsi que la médication doivent être remis au secrétariat ou au service de garde, dans un contenant reçu du pharmacien avec l'étiquette faisant preuve d'ordonnance.

Pour les enfants qui présentent de l'**asthme**, veuillez fournir la pompe de Ventolin dans le sac d'école ainsi que le formulaire d'autorisation à la médication complété. Il est important d'aviser l'enseignant(e) via l'agenda/courriel que votre enfant sera susceptible de l'utiliser.



Capsule des orthopédagogues

Vous retrouverez une présentation de la part des orthopédagogues en suivant le lien suivant :

[Présentation des orthopédagogues](#)

Vous pouvez communiquer avec elles via leur courriel. Elles se feront un plaisir de vous guider.

Marie-Ève Van Vliet marie-eve.vanvliet@csp.qc.ca

Maude Caron maude.caron@csp.qc.ca



Objets perdus

Nous avons déjà une belle collection de vêtements dans nos objets perdus. Nous vous invitons à aller vérifier si des vêtements de votre enfant s'y trouvent et à lui rappeler d'y aller aussi, s'il lui manque des morceaux ! Les objets perdus se trouvent, cette année, à côté de la porte principale.

Habillement

L'automne étant débuté, nous vous rappelons d'habiller chaudement votre enfant. Les élèves fréquentant le service de garde restent longtemps dehors le matin. On utilise le concept des « pelures d'oignon » pour éviter que votre enfant attrape froid.



Enseignant en musique



La pénurie d'enseignants se fait sentir à notre école. Nous sommes toujours à la recherche d'un enseignant de musique pour remplacer monsieur Gilles durant son absence.

Merci de votre compréhension.

Membres du Conseil d'établissement 2020-2021

Le 15 septembre dernier, lors de l'assemblée générale des parents, les membres parents du Conseil d'établissement ont été élus. Nous remercions tous les parents présents et félicitons les membres élus pour leur implication.

Mme Geneviève Joubert

M. Steve Chagnon

Mme Cynthia Larose

Mme Marilyn Morin

Mme Marie-Josianne Séguin

Mme Vanessa Bouvrette



Outil d'autoévaluation des symptômes de la COVID-19

Selon les dernières directives reçues de la Santé publique, voici la procédure à suivre en cas de symptôme(s) chez votre enfant :

Si votre enfant présente un ou des symptôme(s) parmi la liste suivante, il est recommandé de le garder à la maison pour une période de 24 heures et d'éviter les contacts avec les autres personnes.

- **Fièvre**
- **Toux (nouvelle ou aggravée)**
- **Essoufflement ou difficulté à respirer**
- **Perte du goût ou de l'odorat**
- Mal de gorge
- Nez qui coule ou congestion
- Diarrhées
- Maux de ventre
- Grande fatigue
- Perte d'appétit importante
- Douleurs musculaires généralisées (non liées à un effort physique)
- Vomissements

- À la fin de la période d'observation de 24 heures, référez-vous à l'[Outil d'autoévaluation des symptômes de la COVID-19](#) ou contactez le 1-877-644-4545 afin de déterminer si votre enfant peut ou ne peut pas retourner à l'école.

Nous vous remercions de votre précieuse collaboration.

Suivi pédagogique en cas d'absence prolongée

Dans le contexte actuel, nous sommes conscients que l'absence prolongée de votre enfant peut être préoccupante pour vous et que, comme nous, vous avez leur réussite à cœur. Pour vous guider, veuillez consulter le tableau suivant qui résume les actions pédagogiques à prendre lorsque votre enfant est absent de l'école.

Situations possibles	Suivi pédagogique prévu
Votre enfant est absent pour une journée (exemple : rendez-vous médical, dentiste, compétition, etc.)	Aucun <i>L'offre de service éducatif à distance ne s'applique que lorsque l'ensemble du groupe-classe est retourné à la maison en isolement.</i>
Votre enfant est en attente d'un résultat du test COVID (demandé par la Santé publique ou décision parentale)	Pour une absence de 3 jours ou moins : l'enseignante effectuera le suivi avec l'élève lors du retour en classe de celui-ci. Pour une absence de plus de 3 jours, l'enseignante fera parvenir à l'élève certains travaux qu'il sera en mesure de faire seul ou avec peu d'aide de l'adulte. Lors du retour en classe de l'élève, l'enseignante fera un suivi avec celui-ci. Au-delà de 10 jours d'absence de classe, la situation sera évaluée avec l'équipe-école en collaboration avec les parents. <i>L'offre de service éducatif à distance ne s'applique que lorsque l'ensemble du groupe-classe est retourné à la maison en isolement.</i>
Votre enfant est en isolement préventif par la Santé publique, mais son groupe est à l'école.	Pour une absence de 3 jours ou moins : l'enseignante effectuera le suivi avec l'élève lors du retour en classe de celui-ci. Pour une absence de plus de 3 jours, l'enseignante fera parvenir à l'élève certains travaux qu'il sera en mesure de faire seul ou avec peu d'aide de l'adulte. Lors du retour en classe de l'élève, l'enseignante fera un suivi avec celui-ci. Au-delà de 10 jours d'absence de classe, la situation sera évaluée avec l'équipe-école en collaboration avec les parents. <i>L'offre de service éducatif à distance ne s'applique que lorsque l'ensemble du groupe-classe est retourné à la maison en isolement.</i>
Le groupe de votre enfant est en isolement préventif.	L'enseignement se fera via Teams selon l'horaire que l'enseignante vous fournira.

Si votre enfant a passé un test de dépistage à la Covid-19, veuillez svp informer le secrétariat de l'école des résultats du test **AVANT** son retour à l'école.

CAPSULE TEAMS POUR LES PARENTS

Le Service des ressources éducatives a préparé trois capsules pour les parents afin de les soutenir avec l'utilisation de la plateforme Microsoft TEAMS. Celles-ci ont été déposées dans les *Dossiers spéciaux* sur *La Vitrine*, soit sur la *Zone techno* de *La Vitrine*.

Connexion à Teams : comment aider mon enfant à se connecter à une rencontre virtuelle sur Teams ?

<https://www.youtube.com/watch?v=l8TT2bSsFP8&list=PL3EurgGw7nPooSmxfl05lWSxBLZ7>

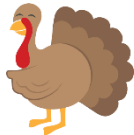
Gestion d'une rencontre avec Teams : compréhension des différentes icônes et actions à poser en cas de problème.

https://www.youtube.com/watch?v=rF0lLpp_Tc8&list=PL3EurgGw7nPooSmxfl05lWSxBLZ7



OCTOBRE 2020

CALENDRIER SCOLAIRE – ÉCOLE LUDGER-DUVERNAY

dim.	lun.	mar.	mer.	jeu.	ven.	sam.
Semaine A →				1	2	3
4 Semaine B →	5	6 CÉ 19 h (via Teams)	7	8	9	10
11 Semaine A →	12 Congé 	13	14	15	16	17
18 Semaine B →	19	20	21	22	23 Journée pédagogique 	24
25 Semaine A →	26	27  Photo scolaire	28	29	30 Halloween 	31